

Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
2	25 mai 2020

Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :

ECCS-RFP-20-0025

Titre:

EC50167-A Enseigne de stationnement accessible en fauteuil roulant

Date de clôture de la demande de prix :

Le 23 juin 2020 à 13H00, heure de Gatineau

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:

Bureau du directeur général des élections

Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6

À l'attention de	Courriel:
Chantal Sabourin	proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- **1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECCS-RFP-20-0026 datée du 11 mai 2020. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2 Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 4

Question:

Nous préparons la Demande de proposition et avons besoin d'une clarification sur le poids de l'envoi afin de pouvoir estimer les coûts de transport. D'après les notes, chaque boîte de 25 enseignes pèsera 35 lb et il y aurait un total de 90 boîtes sur chaque palette. Devons-nous estimer que chaque palette pèsera 3 150 lb ?

Réponse :

La section 11 « Emballage » de l'Annexe A - Énoncé des travaux indique que chaque boîte doit contenir 25 enseignes avec aucune espace perdue et mentionne aussi que chaque boîte ne doit pas peser plus que 35 lb. Cet énoncé ne signifie pas que chaque boîte sera de 35 lb. Chaque boîte devrait peser nettement moins de 35 lb si les enseignes sont emballées en paquet de 25.